

**UE Culture de l'éducation - BLOC 1 -  
M1 MEEF des mentions Premier degré, Second degré (parcours de toutes les disciplines) &  
Encadrement Éducatif**

**2024-2025**

**Version du 18 septembre 2024**

**Vous ne devez vous référer qu'aux informations ÉCRITES transmises par la culture commune : soit par courriel (via les listes institutionnelles de diffusion ou vos responsables de formation en attendant la finalisation de toutes les inscriptions administratives), soit par affichage papier par le service de scolarité, soit sur le site Internet de l'Inspé et/ou le Moodle de l'Inspé.**

L'UE **Culture de l'éducation** fait partie du BLOC 1 du Master MEEF : « Les professionnel·les, acteurs et actrices de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale ».

Le bloc 1 renvoie à des compétences professionnelles qui permettent de construire la professionnalité d'un futur agent du service public, de permettre au personnel de l'éducation nationale de connaître le fonctionnement du système éducatif, d'en comprendre les enjeux et au professionnel en responsabilité d'élèves d'acquérir une connaissance et une compréhension des publics qui sont susceptibles de lui être confiés, dans toute leur diversité. La façon d'aborder ce volet de la formation doit permettre à l'INSPE de l'académie de Paris de s'affirmer comme un lieu d'expérimentation de dispositifs concrets et innovants, pensés et expérimentés dans le double contexte de la formation et de la pratique professionnelle.

Les compétences professionnelles travaillées dans l'UE culture de l'éducation du bloc 1 constituent les bases d'une culture commune professionnelle. En ce sens, il est indispensable qu'elles fassent l'objet de temps de formation partagés, mêlant de futur·e·s professeur·e·s des écoles et du second degré et les CPE, de façon à penser le parcours de formation de l'élève sur l'ensemble de son cursus. Ces **temps communs de formation** sont aussi le gage d'une approche interdisciplinaire et inter-degré autour d'objets de travail partagés par l'ensemble de l'équipe éducative. Aussi, **autant que possible**, les enseignements réuniront des étudiant·e·s de plusieurs mentions et parcours par exemple autour de la conception de projets de classe interdisciplinaires, voire inter-degrés.

Pour autant, les compétences traitées dans le bloc 1 ne peuvent prendre complètement sens que si, **parallèlement**, elles sont déclinées, travaillées de **façon disciplinaire par les équipes de formateurs et formatrices de chacune des mentions et chacun des parcours de formation**. Ceux-ci contribueront, notamment, à l'acquisition des compétences professionnelles visées par le bloc 1. En conséquence, au sein de l'UE culture de l'éducation, un **volume horaire sera réservé** dans chaque mention et parcours **pour une prise en charge disciplinaire**.

Durant ces séquences de formation, il appartiendra aux formateurs et formatrices de **mettre en lien les contenus transversaux d'apprentissages du bloc 1 avec les enseignements et pratiques disciplinaires ou de spécialité**. En cohérence avec les objectifs du bloc 1, une approche pluridisciplinaire est à

valoriser. Autant que possible, la déclinaison dans les disciplines ou spécialités sera pensée en lien avec celle d'autres disciplines ou spécialités. Pour cela, les équipes s'appuieront sur une approche par compétences, à l'image des pistes ouvertes par le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

En cohérence avec la volonté de construire une culture commune professionnelle, de valoriser l'inscription dans un collectif de travail et de souligner l'enrichissement que constitue le croisement des regards, l'équipe des formateurs intervenant dans le bloc 1 est **pluri-catégorielle**. Tous les partenaires (INSPÉ- composante, UFRs des universités partenaires de l'Inspé, rectorat, partenaires associatifs) participent à la formation du bloc 1.

Responsable pédagogique et scientifique : **Nassira Hedjerassi**, Professeure des universités

-----

### Regroupement par mentions, parcours - Jours de formation

Les enseignements communs à toutes les mentions et les parcours du bloc 1 se déroulent sur une demi-journée identifiée, tout au long de l'année, du 9 septembre 2024 (semaine 41) à la fin des cours (juin 2025), hors période de stage, ainsi que **3 samedis matins**. Les cours en groupe complet ont lieu en **Amphi** (sauf indications contraires dans les plannings en ligne actualisés).

Les tableaux ci-dessous vous permettent d'identifier la demi-journée et les **3 samedis** en fonction de votre situation (groupe de programmation) :

Jour Sites	Lundi		Jeudi		Vendredi	
	Batignolles	Molitor	Batignolles	Molitor	Batignolles	Molitor
	<b>9h-12h</b>		<b>9h-12h</b>		<b>9h-12h</b>	
	<b>Gpe 1</b> 1D Gr A, Éducation musicale, Italien, Philosophie	<b>Gpe 2</b> 1D Gr B - Neher, Allemand	<b>Gpe 3</b> Histoire-Géo	<b>Gpe 4</b> 1D Gr C, Gr D, Documentation	<b>Gpe 7</b> Espagnol, Physique-Chimie,	<b>Gpe 8</b> Arts plastiques, Sciences de la Vie et de la Terre
			<b>13h30-16h30</b>		<b>13h30-16h30</b>	
			<b>Gpe 5</b> 1D Gr E, Arabe, Chinois, Économie-Gestion, Encadrement Éducatif	<b>Gpe 6</b> Lettres	<b>Gpe 9</b> Anglais, EPS, Mathématiques, Sciences économiques et sociales	

**Samedis 9h-12h**

	<b>Gpe 1</b>	<b>Gpe 2</b>	<b>Gpe 3</b>	<b>Gpe 4</b>	<b>Gpe 5</b>	<b>Gpe 6</b>	<b>Gpe 7</b>	<b>Gpe 8</b>	<b>Gpe 9</b>
	1D Gr A, Éducation musicale, Philosophie, Italien	1D Gr B - Neher, Allemand	Histoire-Géo	1D Gr C & D, Documentation	1D Gr E, Arabe, Chinois, Économie- Gestion, Encadrement Éducatif	Lettres	Espagnol, Physique- Chimie	Arts plastiques, Sciences de la Vie et de la Terre	Anglais, EPS, Mathématique, Sciences économiques et sociales
<b>Samedi</b>	<b>5 octobre</b>		<b>12 octobre</b>	<b>5 octobre</b>	<b>19 octobre</b>	<b>12 octobre</b>	<b>12 octobre</b>	<b>12 octobre</b>	<b>19 octobre</b>
	<b>16 novembre</b>		<b>9 novembre</b>	<b>14 déc</b>	<b>9 novembre</b>	<b>9 novembre</b>	<b>16 novembre</b>	<b>7 décembre</b>	<b>14 décembre</b>
	<b>1 février</b>		<b>15 février</b>	<b>8 février</b>	<b>1 février</b>	<b>15 février</b>	<b>15 février</b>	<b>15 février</b>	<b>8 février</b>

**Groupe AED**

	MATIN	APRÈS-MIDI
<b>MARDI</b>		
<b>MERCREDI</b>		
<b>JEUDI</b>		

Première période : semaines 47 & 48 – 19, 20, 21 novembre & 26, 27, 28 novembre 2024.

Deuxième période : semaine 3 – 14, 15, 16 janvier 2025.

Troisième période : semaines 14 & 15 – 1, 2, 3 avril & 8, 9, 10 avril 2025.

## Contenu de l'UE et répartition horaire

L'UE se répartit ainsi en termes de contenu et de volume horaire :

	<b>Parties communes</b>	<b>Partie disciplinaire</b>
<b>Connaître son cadre de travail &amp; ses contextes d'exercice</b>		
Organisation du système éducatif	3	
Fonctionnement de l'école et de l'EPLE	3	
Cadre de référence	3	
<b>Porter et faire partager les valeurs de la République</b>		
Valeurs et principes	3	
Laïcité et faits religieux	6	2
Journée Laïcité (11 décembre)		
Égalité F/G	9	
<b>Accompagner chaque élève dans son parcours de formation &amp; de réussite</b>		
Développement élève - Processus apprentissage	9	
Connaissances sociologiques école, élèves	6	
Gérer l'hétérogénéité des élèves	3	
Autorité & gestion de classe	3	
EDD, EEE, EEC	3	
<b>École inclusive</b>		
École inclusive : Grands principes et enjeux	6	
École inclusive : TD	2	2
<b>Coopérer avec tous les acteurs et les partenaires de la communauté éducative</b>		
Écoles, partenaires, partenariats	3	
Familles, co-éducation	6	
<b>Numérique</b>		
ÉMI & Identité numérique	3	
Numérique au service des apprentissages	3	
Numérique au service de la communauté	3	

## Cadre de travail & contextes d'exercice

---

### ◆ Le système éducatif français : 3h CM

Fabienne Durand, formatrice CPE

Comme tout autre système éducatif, celui de la France a des particularités qui tiennent à son histoire, ses finalités, son organisation générale des enseignements et ses effectifs répartis de manière inégale tant d'un point de vue social que scolaire et quantitatif. Il s'agira donc de présenter une description du fonctionnement et des objectifs assignés au système éducatif, accompagnée d'éléments d'état des lieux, complétés par la présentation des résultats de recherches et d'enquêtes nationales comme internationales, qui par écho, pourront interroger son efficacité et son équité.

### ◆ Organisation & Fonctionnement de l'école et de l'EPLE

Contenu différencié : 3h CM

#### Organisation et fonctionnement des écoles primaires : MEEF 1er degré

Armelle Gonzalez, Olivier Tertre, Estelle Touraine, direct. d'école

#### Organisation et fonctionnement des collèges et lycées : MEEF 2nd degré et Encadrement éducatif

Gaëlle Jaudeau, formatrice CPE & des chef·fes d'établissement

Les acteurs·trices, les équipes, les instances, les partenaires et les relations avec les familles, les projets d'école et d'établissements, la contractualisation...

### ◆ Cadre de référence : 3h CM

Séances assurées par des juristes.

Droits et devoirs des personnels enseignants et éducatifs ;  
Cadre éthique et institutionnel du métier.

## Valeurs de la République

---

### ◆ Valeurs et principes : 3h CM

Stéphane Coutellier-Morhange

Liberté, égalité, fraternité - solidarité, mixité, gratuité, lutte contre les discriminations.

### ◆ Laïcité et faits religieux : 12h CM

Simon Catros, maître de conférences en sciences de l'éducation et de la formation, Sameh Dellai, ATER en SEF.

Approches philosophiques et historiques ;  
Textes réglementaires et juridiques ;  
Journée Laïcité (11 décembre : 6h).

### **Volet disciplinaire : 2h TD**

Mis en œuvre et pris en charge par les Mentions, les parcours.

Études de cas, pratiques de la laïcité, exemples de mise en œuvre, de pratiques pédagogiques, travail autour de la Charte de la laïcité, enseignements des faits religieux au travers des disciplines, différents

modèles de relations État – société – religion (dans d'autres contextes culturels...)...

♦ **Égalité Filles/Garçons : 9h CM**

Marie-Noëlle Dabestani, formatrice PE, Nassira Hedjerassi, Professeure des universités en sciences de l'éducation et de la formation, Sameh Dellai, ATER en SEF, José Reyès, Maïa Petoton (sous réserve).  
La troisième séance est coordonnée par l'équipe Égalité du Rectorat de l'académie de Paris.

Mixité, égalité entre les sexes et discriminations liées au sexe, au genre et aux sexualités.

Apports de connaissances théoriques et professionnelles pour éclairer les processus de fabrication des inégalités entre les sexes, pour identifier et agir contre les discriminations sexistes et LGBTQIphobes. Égalité filles-garçons dans les filières scientifiques, et en particulier numériques.

**Accompagner chaque élève dans son parcours de formation & de réussite**

---

♦ **Connaissances psychologiques de l'élève – processus d'apprentissage : 6h CM**

Elora Taieb, ATER en psychologie.

Grandes théories du développement (Piaget, Vygotski) ;

Mécanismes psychologiques de l'apprentissage (attention, mémoire, fonctions exécutives), métacognition et intelligence.

♦ Contenu différencié selon les publics : 3h CM

**Développement de l'enfant, développement affectif et social (Wallon, Attachement, théorie de l'esprit), développement langagier : 1<sup>er</sup> Degré et Encadrement Éducatif**

Elora Taieb, ATER en psychologie.

**Psychologie de l'adolescence : Second Degré**

Céline Giron, maîtresse de conférences en psychologie.

♦ **Connaissances sociologiques de l'école et de ses publics : 6h CM**

Marie-Noëlle Dabestani, formatrice PE, Sameh Dellai, ATER en SEF, Nassira Hedjerassi, Professeure des universités en sciences de l'éducation et de la formation, vacataire(s).

Sociologie de l'école, des inégalités scolaires : problématiques des réussites atypiques, des difficultés scolaires, du décrochage, des ruptures scolaires ; rapport au savoir, à l'école, aux apprentissages, au langage ; malentendus sociocognitifs...

Sociologie des effets des contextes de scolarisation.

♦ **Gérer l'hétérogénéité des élèves, évaluer - différencier – expliciter : 3h CM**

Agathe Nguyen, formatrice PE.

Principes et cadre théorique des 3 notions Évaluer-Différencier-Expliciter

♦ **Autorité & gestion de classe : 3h CM**

Séances assurées par le groupe du Rectorat, Gestion de classe.

♦ **Éducatifs à : l'exemple de l'Éducation au Développement Durable : 3h CM**

Thomas Tully, maître de conférences en sciences écologiques (67è), et des membres de l'équipe

Les « Éductions à » ne se réduisent pas à des inflexions dans l'enseignement des disciplines existantes ou à des injonctions comportementales. La formation de la citoyenne et du citoyen, dans une société démocratique, implique l'étude d'objets dont les contenus et les enjeux ont immédiatement une dimension sociale et politique. À travers l'exemple de l'éducation au développement durable, sont interrogés notamment :

- l'efficacité des modalités de mise en œuvre des « éductions à »,
- le traitement de questions socialement vives en classe et la posture des professeur·e·s (postures de Kelly),
- les conditions de l'engagement des élèves dans les établissements, et au-delà dans les familles et les territoires).

## École inclusive

---

Séances assurées par le Département ASH de l'Inspé (coordonné par Mathieu Perrot) et le Service École Inclusive (SEI) du Rectorat.

### ♦ Les grands principes de l'école inclusive : 6h CM & 2h TD

École inclusive - histoire et enjeux. Notions propres à l'école inclusive (BEP/ accessibilité / difficultés ou troubles / norme ou pathologie).

Cadre international de l'école inclusive (exemple : Unesco-horizon 2030), comparaisons internationales, principe d'éducabilité.

Les dispositifs/circulaire d'août 2016 distinction droit commun (PPRE/PAP/PAI + RASED et EGPA) et loi de 2005 situation de handicap (MDPH et PPS + dispositifs EN - ULIS et hors établissement EN - UE)

Partenaires institutionnels et AESH / Partenariat et collaboration / Coopérer et collaborer avec l'ensemble des partenaires / Faire vivre la co-éducation en tenant compte de l'expertise des familles. La signification de tous ces sigles sera vue en cours.

### **Volet disciplinaire : 2h TD**

Mis en œuvre dans les Mentions, les parcours, en articulation avec le département ASH de l'Inspé et le SEI.

## Coopérer avec tous les acteurs et les partenaires de la communauté éducative

---

### ♦ Des relations avec les familles à la co-éducation : 6h CM

La relation entre les familles et l'école ne va pas de soi, pour autant les professionnel·les s'accordent pour reconnaître qu'une fois établie, la collaboration entre les parents et l'école joue un rôle déterminant dans la réussite des élèves.

CM1

Fabienne Durand, formatrice CPE & Marie-Noëlle Dabestani, formatrice PE.

- Historique de la relation parents et école : d'une école qui se construit contre à une école qui agit avec,
- Comprendre les différents types d'implication parentale dans l'école et leurs effets sur le travail enseignant et définir les points de tension qui irriguent la relation école-parents,
- Définir les principes d'une coéducation réussie : d'une parité d'estime à une légitimité partagée, reconnaissance du rôle des parents élus, identification de leviers de mise en œuvre : espace parents, plateformes institutionnelles.

CM2

Fabienne Durand, formatrice CPE, Marie-Noëlle Dabestani, formatrice PE, et des personnels de direction ou d'inspection.

Il s'agira de distinguer le contenu en fonction du public premier et second degré. La séance sera assurée par des formateurs ou formatrices et/ou des intervenant·e·s terrain (directeurs ou directrices d'école pour les M1 1D, des chef·fes d'établissement pour les M1 2D et EE).

- Connaître les différents dispositifs de collaboration école - famille et agir en fonction de ces dispositifs,
- Faire évoluer les représentations et les pratiques des stagiaires dans le domaine des relations Familles/École, études de cas concrets par une mise en situation.

#### ◆ Écoles, partenaires, partenariats : 3 h CM

David Brée, Fédération de Paris de la Ligue de l'Enseignement, Nassira Hedjerassi, Professeure des universités en sciences de l'éducation et de la formation.

Au sein de l'institution scolaire, se développent des conventions partenariales que ce soit pour assurer le parcours d'éducation artistique et culturelle, pour lutter contre le décrochage, pour résoudre les problèmes discriminatoires...

Ce développement partenarial semble être la réponse évidente aux problèmes rencontrés par l'école ou l'établissement scolaire. Le CM visera à discuter de cette évidence en définissant la notion de partenariat, ses intérêts et/ou limites puis à mettre en lumière les conditions d'une mise en œuvre au service de la réussite de toutes et tous. Il s'agira aussi de mettre en lumière la notion d'alliances éducatives et du continuum éducatif (scolaire, périscolaire et extrascolaire) par des exemples de projet éducatif territorial (PEDT) ou des cités éducatives.

## Numérique

---

Hélène Bezard, Raribah Gatti, Claire Colin, formatrices professeures-documentalistes, Florent Pasquier, maître de conférences en sciences de l'éducation et de la formation, Cécile Benoît, doctorante en SEF.

#### ◆ Numérique au service des apprentissages : 3 h CM

Seront ici abordées des questions transversales touchant à l'usage du numérique dans les apprentissages : analyse critique de dispositifs innovants (classe inversée...), réflexion sur l'hybridation des formations, par exemple.

#### ◆ Numérique au service de la communauté : 3 h CM

Seront ici traitées les questions portant sur les outils et ressources numériques mis à disposition de l'enseignant·e ou CPE au sein de sa communauté professionnelle : plateformes, espaces numériques de travail, banque de ressources, etc. (incluant les droits d'usage). Elles s'accompagneront d'une réflexion sur les enjeux de la fabrication des données et de leur traitement automatisé.

#### ◆ Éducation aux Médias et à l'Information (ÉMI) & identité numérique : 3 h CM

L'éducation aux médias et à l'information vise à développer chez les étudiant·e·s une approche critique renouvelée en prenant pour objets les médias dits traditionnels et en incluant les médias dits sociaux devenus une source importante d'information et de communication chez les jeunes. Les questions d'ÉMI seront centrées sur la gestion de l'identité professionnelle numérique.

## Modalités d'évaluation

Cette UE est créditée de **9 ECTS**, soit **180 points**.

Le Bloc 1 dont fait partie l'UE Culture de l'éducation repose sur une **évaluation de compétences**, en référence au référentiel professionnel des métiers du professorat et de l'éducation.

Pour l'UE Culture de l'éducation, M1, les étudiantes et étudiants devront témoigner d'une première maîtrise de **groupes de compétences ou de compétences évaluées seules suivantes**, qui correspondent aux compétences communes aux personnels enseignants et éducatifs de l'Éducation nationale :

COMPÉTENCES			Coefficient
<b>Groupe n°1</b>	CC1	Faire partager les Valeurs de la République	4
	CC2	Inscrire son action dans le cadre des principes fond. du syst. éducatif.	8
	CC6	Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques	4
<b>Groupe n°2</b>	CC3	Connaître les élèves et les processus d'apprentissage	4
	CC4	Prendre en compte la diversité des élèves	4
	CC5	Accompagner les élèves dans leur parcours de formation	4
	CC7	Maîtriser la langue française à des fins de communication	4
	CC9	Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier	4
<b>Groupe n°3</b>	CC11	Contribuer à l'action de la communauté éducative	3
	CC12	Coopérer avec les parents d'élèves	3
	CC13	Coopérer avec les partenaires de l'école	3

**Synthèse :**

Compétences	Groupe de compétences n°1 CC1, CC2, CC6	Groupe de compétences n°2 CC3, CC4, CC5	Groupe de compétences n°3 CC11, CC12, CC13	CC9	CC7	Total
<b>Coefficient</b>	16	12	9	4	4	<b>45</b>

## Organisation de l'évaluation

L'évaluation repose sur du **contrôle continu** sous la forme d'épreuves sur table.

Compétences	Points	Modalité	Période
CC1, CC2, CC3, CC6, CC7	80	Épreuve sur table	Janvier 2025
CC4, CC5, CC9, CC11, CC12, CC13	84	Épreuve sur table	Fin avril-mai 2025
CC2	16	Assiduité	Toute l'année

Notez que la compétence CC2 est évaluée à la fois à travers **vosre assiduité**, qui participe du cadre réglementaire qui s'impose à tous les personnels de l'Éducation nationale, lors des différents enseignements de l'UE Culture de l'éducation, et **lors de la première évaluation en janvier**.

Chaque compétence sera évaluée selon une **échelle de maîtrise s'échelonnant entre 0 et 4**. Il n'est pas nécessaire d'obtenir au minimum le niveau 2 de maîtrise à chaque compétence. Les scores obtenus, pondérés par les coefficients (voir tableau plus haut), seront **additionnés**.

Il n'y a pas de compensation possible du Bloc 1 avec les autres Blocs du Master.

La compensation n'est possible qu'**à l'intérieur du BLOC 1**, entre les UE la composant.

L'UE Culture de l'éducation peut donc être validée **soit directement** en ayant capitalisé **au moins 90 points** (sur les 180 possibles), **soit par compensation** avec les autres UE composant le Bloc 1, notamment pour les 3 mentions, l'UE Ateliers de Pratiques Artistiques et Culturelles (APAC).

## Calendrier prévisionnel du Contrôle Continu

### Évaluation 1 du Contrôle Continu

Elle aura lieu en janvier 2025, en semaine 2, 3 ou 4, hors votre période de SOPA, sur le créneau dédié à l'UE Culture de l'éducation.

	Batignolles		Molitor
	9-12h		9-12h
1D A	Lundi 6 janvier		
Éducation musicale	Lundi 6 janvier		
Italien	Lundi 6 janvier		
1D B & Neher			Lundi 6 janvier
Allemand			Lundi 6 janvier
Philosophie	Lundi 20 janvier		

	Batignolles	Batignolles	Molitor	Molitor
Jedi	9-12h	13h30-16h30	9-12h	13h30-16h30
HG	Jedi 9 janv			
1D C & D			Jedi 9 janv	
Documentation			Jedi 9 janv	
Lettres				Jedi 9 janv
1D E		Jedi 9 janv		
Arabe		Jedi 9 janv		
Chinois		Jedi 9 janv		
EE		Jedi 9 janv		
AED	Jedi 16 janv			

	Batignolles	Batignolles	Molitor
	9-12h	13h30-16h30	9-12h
Arts plastiques			Vendredi 10 janv
Eco-Gestion		Vendredi 10 janv	
EPS		Vendredi 10 janv	
Mathématiques		Vendredi 10 janv	
SES			
Espagnol	Vendredi 24 janv		
Physique-Chimie	Vendredi 24 janv		
SVT			Vendredi 24 janv
Anglais		Vendredi 24 janv	

## Évaluation 2 du Contrôle Continu

	<b>Batignolles</b>	<b>Molitor</b>
<b>Lundi</b>	<b>28 avril</b>	<b>28 avril</b>
	<b>11-12h</b>	<b>11-12h</b>
	<b>Gpe 1</b> 1D Gr A, Éducation musicale, Italien, Philosophie	<b>Gpe 2</b> 1D Gr B - Neher, Allemand,

	<b>Batignolles</b>	<b>Batignolles</b>	<b>Molitor</b>	<b>Molitor</b>
<b>Jeudi</b>	<b>15 mai</b>	<b>15 mai</b>	<b>15 mai</b>	<b>15 mai</b>
	<b>11-12h</b>	<b>15h30-16h30</b>	<b>11-12h</b>	<b>15h30-16h30</b>
	<b>Gpe 3</b> Histoire-Géo	<b>Gpe 4</b> 1D Gr E, Arabe, Chinois, Économie-Gestion, Encadrement Éducatif	<b>Gpe 5</b> 1D Gr C, Gr D, Documentation	<b>Gpe 6</b> Lettres

	<b>Batignolles</b>	<b>Batignolles</b>	<b>Molitor</b>
<b>Vendredi</b>	<b>12 mai</b>	<b>12 mai</b>	<b>2 mai</b>
	<b>11-12h</b>	<b>15h30-16h30</b>	<b>11-12h</b>
	<b>Gpe 7</b> Espagnol, Physique-Chimie,	<b>Gpe 9</b> Anglais, EPS, Mathématiques, Sciences économiques et sociales	<b>Gpe 8</b> Arts plastiques, Sciences de la Vie et de la Terre

**Groupe AED : mercredi 30 avril fin d'après-midi (à partir de 16h ou 16h30) à Molitor.**

## **Personnes dispensées d'assiduité**

### Session 1

Le Contrôle Terminal (= **une épreuve sur table**) pour les personnes dispensées est prévu en semaine 22 **le 26 mai 2025 matin, 10h-12h - date & horaire sous réserve de confirmation.**

### Session 2

L'épreuve sur table est prévue en semaine 27, **le 30 juin 2025 matin, 10h-12h - date & horaire sous réserve de confirmation.**